



PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025
**SERVICE DE PRÉVENTION
SPÉCIALISÉE**

SOMMAIRE

1. Introduction.....	1
2. Identification des données générales	1
3. Activité de l'année	3
4. Ressources humaines.....	15
5. Dynamique d'amélioration continue de la qualité	16
7. Conclusion et perspectives 2026.....	16

1. Introduction

L'année 2025 marque la première année pleine suite à la réorganisation du service, toujours composé de 4 antennes, et piloté en hiérarchie directe par la direction avec le renfort d'un coordonnateur de service. Cette articulation confirme la complémentarité d'intervention entre l'ajustement de l'appui technique auprès des professionnels et l'accompagnement managérial en lien avec les orientations de service.

L'activité de l'année 2025 est demeurée dense pour chacune des antennes, au regard des spécificités de chaque territoire. Certaines ont vu la stabilité des effectifs perturbée par des absences et départs. D'autres ont vu l'élargissement du territoire d'intervention avec l'intégration d'un nouveau périmètre au sein du QPV.

Par ailleurs, un nouveau dispositif de colocations solidaires a été déployé sur le QPV de VESOUL avec ouverture d'une 1^{ère} colocation début de 2025 puis d'une 2^{ème} en fin d'année, amenant une intervention au titre de la gestion locative et de l'accompagnement éducatif des jeunes.

En outre, l'obtention d'un appel à projet pour la phase 1 de diagnostic et bilan concernant la santé mentale des jeunes issus des QPV a été portée par un chargé de mission spécifiquement engagé sur la démarche en vue d'une présentation et mise en œuvre d'une réponse à appel à projet en phase 2 auprès des élus et partenaires des différents territoires.

En 2025, la dynamique d'équipe a permis de poursuivre la mise en œuvre des différentes actions éducatives de site, intersites et multisites résultant des besoins de secteur, mais également faisant suite aux obtentions de subventions spécifiques suite à dépôt de candidatures à appel à projets.

Les résultats de l'évaluation externe fin 2024 ont permis de poser les jalons de la démarche d'amélioration continue et d'assurer, dès 2025, une rigueur d'alimentation et de suivi du logiciel TRAJECT dont l'appropriation par les professionnels a pu être assurée et sécurisée.

La dimension de pôle s'est renforcée avec la participation active des professionnels du service au sein des formations collectives du pôle protection de l'enfance, ainsi que des groupes de travail transversaux.

Les données et explications ci-dessous sont présentées cette année d'une manière globale dans un premier temps (analyse chiffrée et actions/projets) puis de manière détaillée par site, afin de refléter les spécificités de chaque antenne et territoire.

2. Identification et données générales

Action socioéducative territorialisée, la prévention spécialisée est rattachée au dispositif administratif de l'aide sociale à l'enfance dans le champ de la protection de l'enfance tel que le réaffirme la loi n° 2016-297 du 14 mars 2016.

Objectifs généraux

L'action éducative de la prévention spécialisée se situe dans des logiques de :

- socialisation des jeunes,
- médiation intergénérationnelle, familiale,
- soutenir la scolarisation en lien avec l'éducation nationale,
- accompagner la professionnalisation au travers des chantiers éducatifs dont le principal objectif reste préprofessionnel ; un travail préparatoire aux réalités du monde du travail.

Missions

La prévention spécialisée a pour mission de prévenir les risques de marginalisation et d'inadaptation sociale de la jeunesse par la mise en œuvre d'un accompagnement éducatif individuel, en direction des groupes ou en organisant des actions collectives sur et avec le milieu. Cet accompagnement repose sur un lien de confiance singulier, construit par «l'éducateur de rue» avec le

jeune et dans le cadre d'une libre adhésion de ce dernier. Cet accompagnement prend en compte le jeune en situation, dans son groupe d'appartenance, dans son milieu de vie et vise à favoriser sa scolarisation, son insertion. Par son action, la prévention spécialisée participe à la prévention éducative de la délinquance et à la protection de l'enfance. Elle occupe une place privilégiée par son immersion dans la vie des quartiers et par sa connaissance des dysfonctionnements sociaux locaux.

Les principes d'intervention désignés par l'arrêté du 04/07/1972

1- Absence de «mandat» nominatif

L'accompagnement ne se fait pas ni à partir d'une désignation nominative, ni par une autorité administrative ou judiciaire. C'est le principe fondamental de l'intervention de la prévention spécialisée.

2- La libre adhésion : libre d'adhérer aux propositions éducatives socio-

C'est le seul principe que l'on trouve explicitement désigné dans l'arrêté du 4 juillet 1972, c'est dire son importance. Il contient la démarche «d'aller vers» les jeunes marginalisés, leur milieu, de façon volontaire mais respectueuse du temps nécessaire à l'établissement d'une relation, et des espaces et des moments favorables aux contacts.

3- Le respect de l'anonymat

Le respect de l'anonymat se comprend mieux dans l'interaction avec les autres principes. L'absence de mandat nominatif implique l'adhésion du jeune qui garde en ce sens l'initiative et le maintien, ou non, de cette relation éducative. C'est ce que garantit ce respect de l'anonymat. La finalité de l'intervention est bien que le jeune sorte de l'anonymat et renoue les liens avec le droit commun.

4- Inter-institutionnalité ou partenariat

Les éducateurs ne peuvent agir seuls. L'action éducative de ces organismes est conduite en collaboration avec les services sociaux, les groupements et établissements socio-éducatifs et culturels. La mission visant, comme le rappelle la loi du 6 janvier 1986, à «prévenir la marginalisation et faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles». Pour faciliter cet

accès des jeunes aux équipements de formation, de loisirs, au monde du travail, à l'amélioration des relations avec leur famille et leur environnement, les éducateurs doivent être en contact avec ce que l'on pourrait nommer de façon générique les «institutions».

5- Non-institutionnalisation des actions

Créer des réponses inexistantes dans le milieu concerné. C'est la capacité

d'adaptation aux problèmes rencontrés qui légitime la diversité des actions mises en œuvre. Dans la durée, des relais sont installés ; ou bien une action répond à des besoins ponctuels d'un groupe de jeunes et disparaît lorsqu'elle n'a plus de raison d'être, ou bien elle perdure, et alors s'autonomise. La prévention spécialisée n'a pas vocation à gérer des dispositifs de long terme.

6- Le support associatif

La prévention spécialisée est basée sur des méthodes nécessitant souplesse, proximité, rapidité de réaction et relative autonomie. C'est pourquoi le cadre associatif paraît être le mieux adapté. Le service s'adresse à des jeunes

de 12 à 21 ans en public cible, avec intervention en-deçà/au-delà en réponse aux besoins et sollicitations. L'action éducative de la prévention spécialisée est habilitée pour intervenir sur des territoires où se manifestent des risques d'inadaptation sociale définis

par le Conseil Départemental, plus particulièrement dans les quartiers de la politique de la ville (QPV).

Le service de prévention spécialisée de l'AHSSEA est financé par le Conseil Départemental de Haute-Saône.

Le territoire d'intervention du service : les quartiers prioritaires de la politique de la ville :

- GRAY, quartier des Capucins,
- HÉRICOURT, quartier des Chenevières,
- LURE, quartier du Mortard,
- VESOUL, quartier des Rêpes-Montmarin-Grand Grésil.

3. Activité de l'année

A. DONNEES CHIFFREES ET ANALYSE DU SERVICE

En 2025, c'est une **moyenne de 134 jeunes accompagnés par mois tous sites confondus** (119 en 2024) **avec une variation selon les antennes**, en raison de la constitution des équipes entre 1 et 2.5 ETP et les périmètres géographiques des quartiers.

En 2025, ce sont **386 personnes accompagnées au total tous secteurs géographiques et tous âges confondus**, soit en hausse par rapport à 2024, **dont 112 nouveaux contacts**.

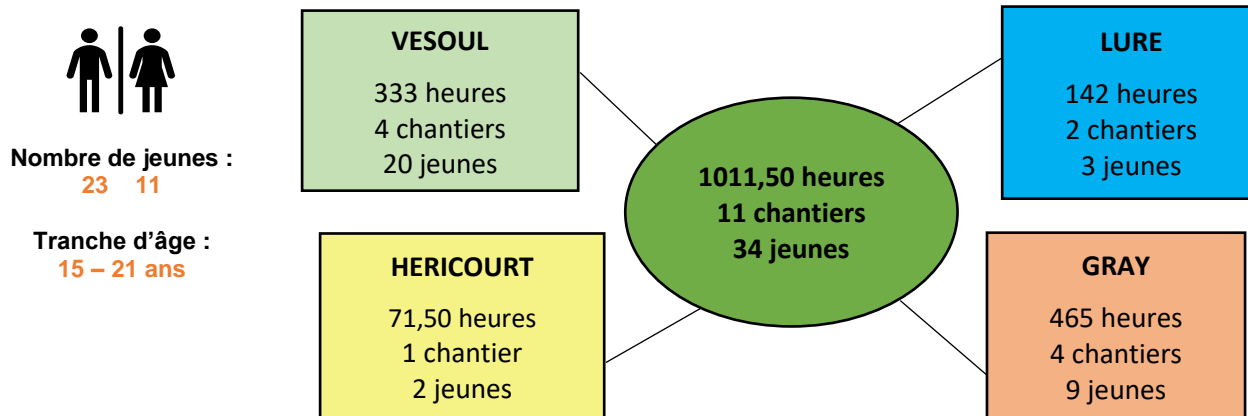
Ce sont **54% soit 210 jeunes âgés de 12 à 21 ans avec une nette majorité de garçons pour 73%** (154 garçons – 56 filles) et tout de même 150 jeunes adultes ou parents de plus de 21 ans majoritairement garçons (94 garçons – 56 filles), et 26 de moins de 11 ans.

B. PROJETS SUBVENTIONNES : INTER-SITES, MUTLI-SITES, SITE UNIQUE

Outre les projets relevant du budget de fonctionnement du service, financé par le CD70, nombres d'actions et projets mis en œuvre au sein du service, le sont grâce à des subventions accordées annuellement par l'Etat, ainsi que la politique de la ville.

La démarche nécessite pour le service de répondre à des appels à projets de façon régulière et systématique et de mettre en œuvre les actions en année civile qu'en cas d'obtention de subvention en cours d'année. La temporalité est donc contrainte et nécessite adaptabilité et réactivité.

C. Mutli-sites CHANTIERS EDUCATIFS : Projet phare du service depuis 8 ans



Les jeunes sont en demande auprès des éducateurs qui connaissent leur situation et organisent la mise en œuvre individuelle. L'éducateur saisit l'opportunité des chantiers pour établir une relation éducative avec chaque jeune. Il projette avec le jeune l'après-chantier, et réfléchit à la composition des groupes afin d'assurer une réussite des chantiers. Pour chaque chantier, les éducateurs ont reçu les jeunes, monté les dossiers avec eux, présenté les chantiers, encadré les chantiers, puis accompagné les jeunes sur leurs besoins exprimés ou repérés.



Rénovation de peintures :
Bureaux, appartement,
caves, garages extérieurs



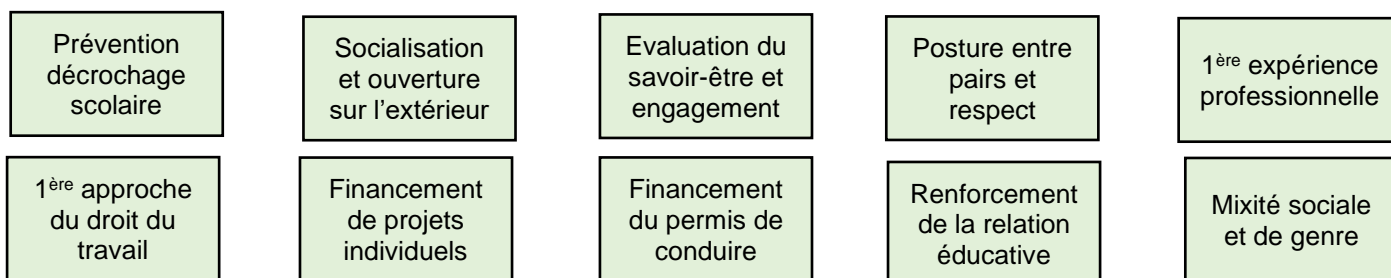
Ramassage



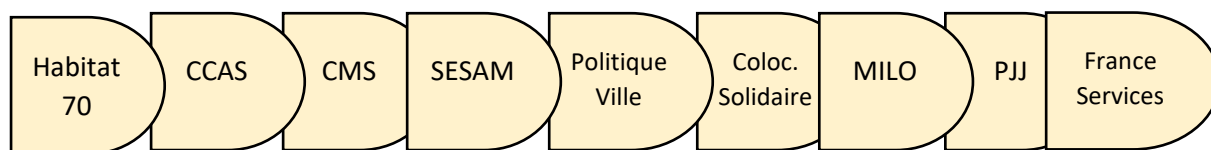
Entretien espaces verts

Les chantiers sont mis en œuvre une fois les accords de financement obtenus. Ces financements servent à rémunérer les jeunes en sous-traitant les dossiers de salaire à l'entreprise d'insertion locale. Pour ce qui est du matériel et des équipements, c'est le donneur d'ordre qui finance cela.

Enjeux éducatifs :



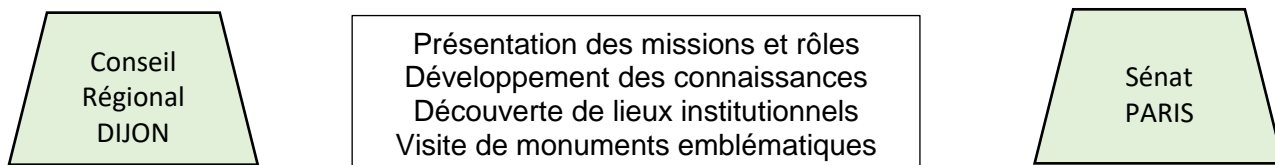
Partenaires :



D. Inter-sites DECOUVERTE DES INSTITUTIONS DE LA REPUBLIQUE : continuité 2025

Dans la continuité de l'action «découverte des Institutions de la République» débuté en 2024 par les visites et rencontres des élus des mairies, du Conseil Départemental et de la préfecture, 2025 s'est poursuivie au niveau régional et national.

23 jeunes sur 2 ans - 16 jeunes en 2025 – mixité de genre – de 15 à 18 ans

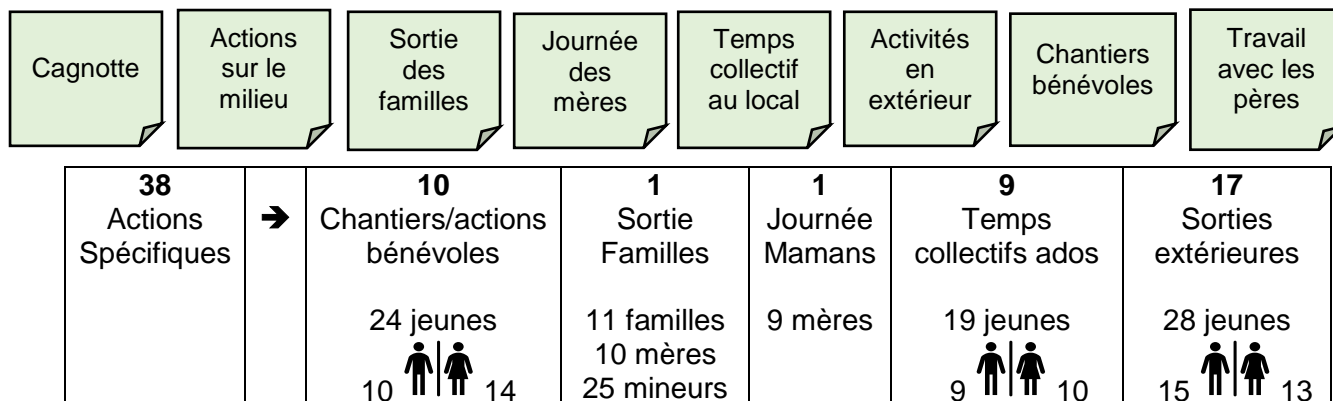


E. Site unique GRAY PROJET PARENTALITE : ligne d'arrivée de 4 ans de projet



15 familles impliquées en 2025 – 63 bénéficiaires

Supports et enjeux éducatifs :



Ce projet, mené durant 4 années, a favorisé la mixité sociale, renforcé les liens sociaux et intra-familiaux, a développé la transmission de l'héritage familial, la transmission entre pairs et intergénérationnelle, a permis la découverte du pouvoir d'agir, a mis au travail les compétences ignorées, a développé les notions d'engagement et de citoyenneté au travers de valeurs telles que l'effort. Le modèle parental, étayé et valorisé, s'est trouvé renforcé. Les adolescents se sont outillés à leur rythme, selon leurs capacités et besoins.

F. Site unique VESOUL «dépasse-toi, ne sois pas dépendant» : innovation 2025

Organisation d'une journée de prévention sur les addictions, en partenariat avec des associations du social, du médico-social, de l'insertion, des associations sportives vésuliennes, et des intervenants dans le domaine de la prévention des addictions.



**140 jeunes
mobilisés**

Porteur : SPS
Co-construction : E.Villon

17 partenaires :
SESAM / IME / MILO / PJJ / AFPA
/ Asso. sportives / quartier
solidaire / action de quartier /
santé / addictions



Stade R.Hologne :
ouverture sur l'extérieur,
délocalisation, mixité
territoriale et sociale
centre-ville et QPV

Parcours de découverte et de prévention auprès de différents stands. Ces stands étaient construits en binôme, tenus à la fois par une association sportive et une structure de santé. Les jeunes ont ainsi été sensibilisés sur :

- atelier AGM Basket - Kahoot : prévention écrans,
- atelier Football FC Vesoul - Addictions France : prévention drogues et alcool,
- atelier Rugby Club Vesoul - CPTS Diététicienne : prévention alimentation,
- atelier Cyclocross CCPEHS - CPTS : prévention tabac.

G. FORUMS

Forum
Santé

Forum
Unicef

Forum
Inclusion

Forum
Métiers du Social

28 jeunes :  11  17

Ces temps collectifs et principalement intersites offrent aux éducateurs l'outil pour travailler l'ouverture sur l'autre, la découverte, la mixité, l'extérieur au quartier, ainsi que sensibiliser les jeunes sur des thématiques relatives au parcours de vie dans leur devenir individuel et au sein de la société.

Un stand a également été tenu par le service pour présenter le métier d'éducateur de rue au forum des métiers du social et médico-social.

H. GROUPES DE TRAVAIL

Outre les **14 formations, colloques, actions de sensibilisation**, auxquelles ont participé l'ensemble des professionnels (Cf. page 15), le service était représenté au sein des **5 groupes de travail transversaux au pôle protection de l'enfance** concernant :

- ❖ «urgence et liste d'attente : comment définir et travailler la notion d'urgence»
- ❖ «place de l'enfant et de la famille dans l'accompagnement»
- ❖ «interservices : comment intervenir en complémentarité»
- ❖ «actions collectives : outils, méthodes et mise en œuvre»
- ❖ «les écrits»

I. ACTIVITE DES SITES

SITE DE VESOUL

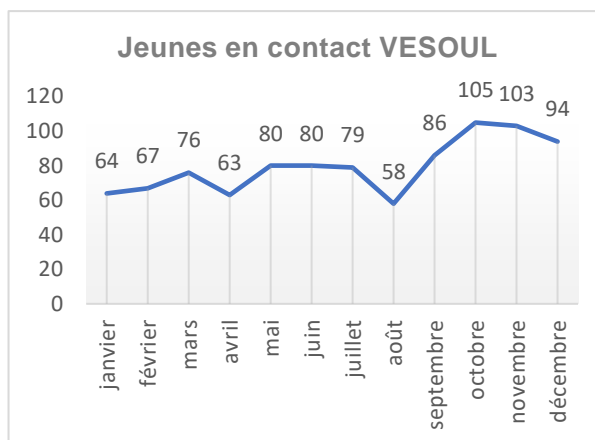
a. DONNEES CHIFFREES ET ANALYSE

Moyenne de 80 jeunes accompagnés par mois, soit entre 58 et 105 contacts mensuels. Nette augmentation par rapport à 2024 (moyenne de 60 en 2024) qui s'explique notamment par l'entrée d'un 3^{ème} QPV sur le périmètre du site.

En 2025, ce sont **209 jeunes accompagnés**, soit en hausse par rapport à 2024 (158 en 2024), **dont 53 nouveaux contacts**. Parmi eux, 16 sur les quatre derniers mois de l'année, en raison du développement du partenariat avec le Collège Jacques Brel sur des actions nouvelles.

Ce sont **61% soit 127 jeunes âgés de 12 à 21 ans avec une nette majorité de garçons pour 73%** (93 garçons – 34 filles) et tout de même 74 jeunes adultes de plus de 21 ans majoritairement garçons (55 garçons – 19 filles), et 8 de moins de 11 ans. La majorité des accompagnements s'effectuent auprès des 18-20 ans. La part de jeunes adultes est plus importante qu'en 2024 alors que le constat est identique à celui de 2024 concernant la mixité.

Deux pics d'activité à relever en 2025. Le premier pic en mai/juin en raison de la multiplication des manifestations extérieures à cette période et la météo printanière nécessitant davantage de présence en travail de rue. Le deuxième pic, conséquent, à compter de septembre avec une hausse importante en octobre/novembre, au plus fort de l'année (plus de 100 jeunes sur chacun des mois). Si ce constat est identique à 2024, il s'avère d'autant plus important en 2025 en raison de la présence sociale accrue au sein même de l'établissement par la naissance d'un nouveau projet 2025 (Cf. partenariat).



b. ACTIONS ET PROJETS

ACTIVITES COLLECTIVES EDUCATIVES

19 actions collectives

106 jeunes :  51  55

Nature : culture, citoyenneté, sport, loisirs, aide auprès d'associations partenariales

Enjeux éducatifs : ouverture vers l'extérieur, vivre ensemble, mixité

ACTIONS SUR LE MILIEU

Journée citoyenne de nettoyage du quartier à l'automne

6 jeunes :  3  3

Partenariat avec le centre social espace Villon

MANIFESTATIONS DU QUARTIER

Fête de la Famille

Partenariat avec le centre social espace Villon.

Ayant pour but de faire se rencontrer les familles au sein du quartier, faire connaître les différentes associations existantes, offrir un accès à des activités ludiques aux enfants.

Tenue de jeux gonflables par les éducateurs du SPS.

Objectif SPS : rencontrer de nouvelles familles, créer du lien, maintenir et consolider le lien avec les jeunes du quartier.

Fête du quartier Festiv'été : Découverte des traditions du Monde

Partenariat avec le centre social espace Villon.

Moment attendu chaque année par les habitants pour permettre échanges et rencontres autour des traditions du monde par la cuisine, la musique, les tenues traditionnelles, les jeunes, la danse.

Bénévolat des jeunes de la colocation solidaire SPS pour la tenue de stands, et aide installation / démontage par le SPS.

Objectif SPS : renforcer le travail en partenariat, aider à l'installation, assurer une présence aux stands, maintenir et créer du lien avec les jeunes, les familles et associations.

PARTENARIATS SPECIFIQUES

Collège Jacques BREL

Convention partenariale existante, renforcée en 2025 par la présence des éducateurs au sein de l'établissement sur des temps de récréation. Cette action complète le mentorat et l'accueil au SPS de jeunes faisant l'objet d'exclusion.

Mentorat : 5 garçons / 4 en classe de 6^{ème}, 1 en classe de 3^{ème} / fréquence une fois par semaine.

Alternative à l'exclusion : 7 garçons / de 11 à 13 ans / septembre à décembre.

Présence au sein du collège : deux fois par semaine

Enjeux éducatifs des actions partenariales avec le collège :

- ☐ renforcer le lien entre les jeunes, l'école et l'environnement
- ☐ prévenir les conduites à risques et situations de décrochage scolaire
- ☐ renforcer le lien entre l'établissement scolaire, les familles, les partenaires.

Mission Locale

Permanence hebdomadaire au SPS par le conseiller MILO à raison d'1/2 journée.

Pour le SPS :

- ☐ rencontre de nouveaux jeunes
- ☐ échanges sur les situations
- ☐ présence aux ateliers MILO pour maintenir le lien avec les jeunes et renforcer le travail partenarial.

20 jeunes :  10  10

CPTS

Groupe de parole et ateliers à thèmes, animés par une infirmière, à raison d'1/2 journée par trimestre.

Pour le SPS :

- ☐ choix des thématiques selon les besoins repérés par les éducateurs
- ☐ mixité de genre
- ☐ différents jeunes mobilisés sur les différents ateliers.

25 jeunes :  13  12

Centre social espace Villon

En 2025, outre les actions sur le milieu et manifestations de quartier, le travail partenarial est réalisé quotidiennement par des échanges et rencontres interprofessionnels.

Les actions du conseil citoyen sont également menées en partenariat avec le centre social.

Conseil citoyen

Les éducateurs participent à chaque séance du conseil citoyen. Une fois par mois.

Objectifs SPS : rester informé de la vie du quartier / rencontrer régulièrement d'autres partenaires et habitants.

Quelques actions ci-dessous :

Atelier éco-citoyen

Ramassage
2 filles / 1 garçons

Sapins participatifs

Accompagnement des scolaires et
garderies

Aide à la préparation de l'action

Boîte de Noël

Préparation et
distribution

SITE DE LURE

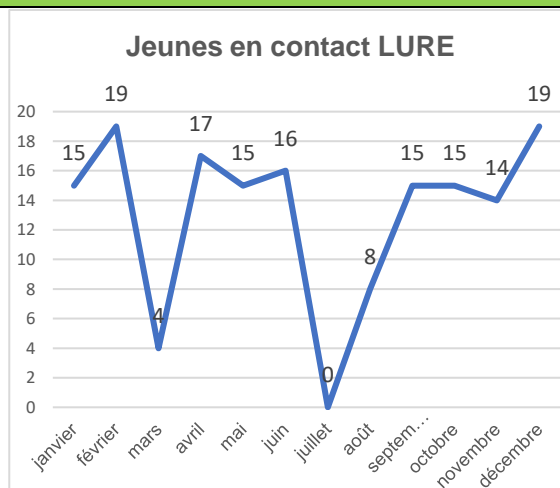
a. DONNEES CHIFFREES ET ANALYSE

Moyenne de 13 jeunes accompagnés par mois en 2025.

Constance par rapport à 2024 (moyenne de 15 en 2024).

L'année 2025 a été marquée par une fluctuation de la fréquentation des différents jeunes qui s'explique par un changement de population au sein du quartier du Mortard qui s'est opéré depuis un moment et s'est accentué à partir de 2024.

L'activité reste stable tout au long de l'année, entre 14 et 19 accompagnés mensuels, hormis une baisse significative en mars et en août en raison des départs en vacances. Le mois de juillet est caractérisé par les congés de l'éducateur, seul en poste sur l'antenne.



En 2025, ce sont **31 jeunes accompagnés**, soit légère baisse par rapport à 2024 (40 en 2024), **dont 21 nouveaux contacts**.

Ce sont **85% soit 27 jeunes âgés de 12 à 21 ans**, avec une **nette majorité de garçons pour 85%** (23 garçons – 4 filles) et 3 âgés de plus de 21 ans, avec une part unique de garçons, ainsi qu'un jeune de moins de 11 ans. Constat identique à celui de l'année précédente concernant l'accompagnement majoritaire de garçons.

b. ACTIONS ET PROJETS

ACTIVITES COLLECTIVES EDUCATIVES

12 actions collectives

25 jeunes :  21  4

Nature : culture, loisirs éducatifs

Enjeux éducatifs : ouverture vers l'extérieur, ouverture à l'autre, mixité, vivre ensemble.

ACTIONS SUR LE MILIEU

Ciné-débat concernant le harcèlement scolaire

Partenariat avec l'éducation nationale, la ville de LURE, le cinéma méliès.

MANIFESTATIONS DU QUARTIER

Repas partagé

Partenariat avec le CCAS.

Ayant pour but de rassembler les habitants autour du partage de spécialités culinaires de différentes communautés.

Participation à l'organisation et mobilisation des habitants par le SPS.

Objectif SPS : créer du lien, festivités, renforcer les partenariats, mobiliser les jeunes.

PARTENARIATS SPECIFIQUES

Collège Albert Jacquard

Concrétisation, au dernier trimestre du partenariat effectif avec l'établissement scolaire.

- présence aux abords du collège
- contacts réguliers avec le responsable de sécurité et les adjoints d'éducation
- mise en relation avec les familles du quartier
- sollicitations de l'établissement auprès du service pour travail éducatif et de relais entre le collège, les jeunes, leurs parents
- co-construction d'un projet subventionné 2026 porté par le SPS

Enjeux éducatifs des actions partenariales avec le collège :

- renforcer le lien entre l'établissement scolaire, les jeunes, les familles, les partenaires
- valoriser l'expertise terrain et la connaissance des jeunes et familles
- favoriser le lien inter-institutionnel en vue d'une présence renforcée au bénéfice des jeunes.

Partenaires à naître : CPTS

Sur le modèle de l'expérience partenariale débutée en 2025 sur l'antenne de VESOUL, prise de contact en vue de :

Développer des groupes de parole et ateliers à thèmes.

Club ados des francas

Actions extérieures et sorties éducatives coconstruites tout au long de l'année.

Contacts réguliers hebdomadaires entre les professionnels.

Pour le SPS :

- rencontre de nouveaux jeunes
- visibilité d'un partenariat étroit
- réflexion partagée sur les problématiques et les parcours.

Centre social et culturel

Participation systématique aux petits dej' partenaires (mensuels / bimestriels).

Ayant pour but de se connaître, s'informer, collaborer, tisser des liens.

Pour le SPS :

- renforcement des différents partenariats
- co-construction d'actions partenariales nouvelles
- information quant aux projets du quartier (ciné plein air, vide grenier)
- visibilité du service et de son intervention
- ancrage territorial.

Partenaires du quotidien

Habitat 70 : bailleur social

MILO : insertion professionnelle

CCPL : enjeux publics

Au travers des relations partenariales, l'éducateur de rue joue un rôle éducatif au besoin des différentes problématiques pouvant être rencontrées, en créant du lien et par son expertise de terrain.

SITE D'HERICOURT

a. DONNEES CHIFFREES ET ANALYSE

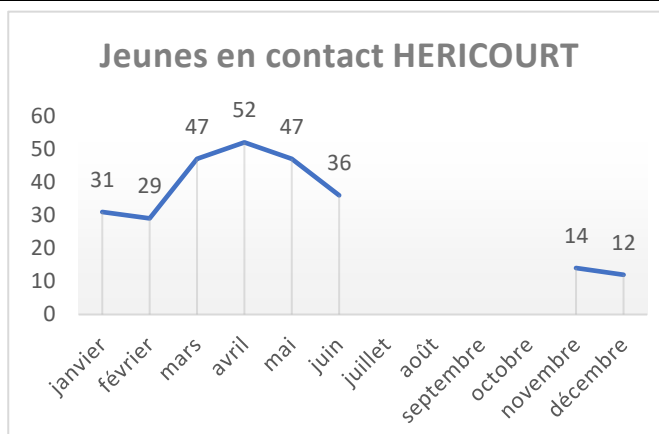
Particularité d'une année 2025 sans données sur périodes estivale / automnale et réduites sur fin d'année en raison d'un contexte spécifique RH particulier.

Moyenne de 22 jeunes accompagnés par mois. Stabilité par rapport à 2024 (moyenne de 24 en 2024).

L'activité connaît une hausse à compter du mois de mars, maintenue durant 3 mois avec 47 à 52 contacts mensuels. En dehors de cette période, l'activité reste stable tout au long de l'année, entre 29 et 36 accompagnés mensuels.

En 2025, ce sont **57 jeunes accompagnés**, soit équivalence par rapport à 2024 (57 en 2024), **dont 28 nouveaux contacts.**

Ce sont **40% soit 23 jeunes âgés de 12 à 21 ans**, avec une nette **majorité de garçons pour 87%** (20 garçons – 3 filles) et 32 âgés de plus de 21 ans majoritairement garçons également (25 garçons – 7 filles), et 2 jeunes de 10-11 ans. Comme en 2024, les accompagnements sont davantage tournés auprès des plus de 21 ans et la présence des garçons prédomine.



b. ACTIONS ET PROJETS

ACTIONS COLLECTIVES EDUCATIVES

- 4 actions **collectives jeunes** (données ½ année)
Soirée «sourire et solidarité show», journée rulentica, journées lac de Brognard

12 jeunes :  8  4

Nature : accès à la culture, loisirs, découverte d'espaces naturels

Enjeux éducatifs : ouverture vers l'extérieur, respect du cadre, échanges entre pairs, engagement en plusieurs étapes dans la construction de sorties éducatives

- 1 action **collective familles** (données ½ année)
journée europapark

32 participants de 5-47 ans dont 11 jeunes directement accompagnés par le SPS de l'antenne d'HERICOURT et dont 6 participants de l'antenne de VESOUL

Enjeux éducatifs : ouverture vers l'extérieur, mobilisation des parents, dont un papa avec ses 6 enfants, autonomie, échanges entre pairs, ouverture sociale.

ACTIONS SUR LE MILIEU

Soirée concert de la chorale du collège Pierre et Marie Curie avec près de 300 personnes.

Spectacle de fin d'année de la chorale composée de près de 150 élèves et encadrée par professeurs et parents d'élèves.

Fil conducteur du «vivre-ensemble», chants et scénettes illustrant les valeurs de respect, différence, complémentarité, écologie.

Objectif SPS : présence du service, créer du lien avec l'équipe éducative, aller au contact des élèves et parents d'élèves, offrir la visibilité du service.

MANIFESTATIONS DU QUARTIER

Foire de l'Ascension

Organisée par la Ville

Evènement fort de l'année pour le pays héricourtois, ayant pour but d'offrir aux visiteurs la découverte de nombreux stands et exposants.

Travail de rue et «aller vers» par l'éducateur du SPS.

Objectif SPS : aller au contact du public, rencontrer de nouvelles familles, donner de la visibilité au service, rencontres avec partenaires et élus, créer du lien.

Fête du quartier

Partenariat avec le centre social Simone Signoret.

Pour 2025, 162 visiteurs comptabilisés à cet évènement ayant pour but de proposer aux habitants différentes animations et rencontres.

Tenue d'un stand d'activités de jeux de l'espace ados par le SPS.

Objectif SPS : rencontrer de nouveaux jeunes et nouvelles familles, créer du lien, renforcer le travail en partenariat, rencontre du Maire et des élus, partages et visibilité.

PARTENARIATS SPECIFIQUES

Mission locale

- Permanence mensuelle au SPS par différents conseillers MILO à raison d'1/2 journée.

Pour le SPS :

- échanges sur les situations
- orientations réciproques de jeunes
- élaboration coconstruite autour des parcours des jeunes

- Participation du service à des actions à thème portées par la MILO et co-construction de la mise en œuvre.

Centre social Simone Signoret

Participation active du service dans le cadre des chantiers jeunes du centre social, au travers de la présentation des missions de prévention spécialisée auprès des jeunes sur 1/2 journée.

Co-construction en cours et à renforcer d'actions et projets communs permettant une complémentarité et cohérence d'intervention sur le territoire.

Participation à la fête du quartier par la tenue d'un stand.

O2R

Temps travail préparatifs en vue d'une permanence mensuelle d'1/2 journée au SPS.

Pour le SPS :

- rencontre de nouveaux jeunes
- orientation des jeunes dans le dispositif
- accompagnement complémentaire.

Partenariat à renforcer : collège Pierre et Marie Curie

Les rencontres et échanges, la présence et visibilité à la soirée concert chorale ont permis d'amorcer un partenariat au bénéfice des jeunes.

Sur le modèle de conventionnement SPS antenne VESOUL, antenne GRAY, avec les collèges, temps de travail en vue de :

Développer des actions relais entre établissement, jeunes et familles, ainsi que des actions en cas de problématiques et difficultés scolaires, et une présence au sein de l'établissement.

Partenaires à naître : CPTS

Sur le modèle de l'expérience partenariale débutée en 2025 sur l'antenne de VESOUL, prise de contact en vue de :

Développer des groupes de parole et ateliers à thèmes.

SITE DE GRAY

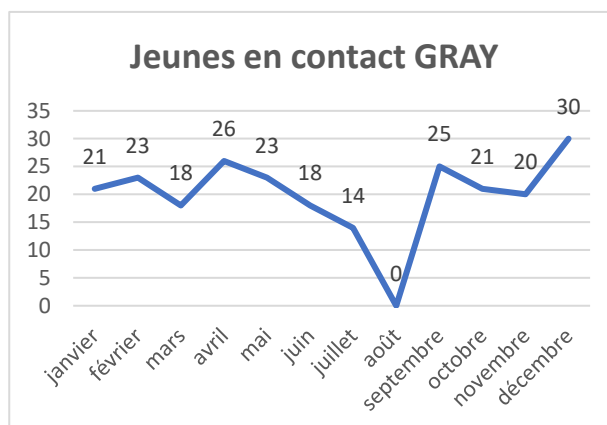
a. DONNEES CHIFFREES ET ANALYSE

Moyenne de 20 jeunes accompagnés par mois en 2025. Constance par rapport à 2024 (moyenne de 19 en 2024).

En 2025, ce sont **104 personnes accompagnées y compris dans le cadre du projet parentalité**, dont **7 nouveaux contacts**.

Ce sont **42%**, soit **44 jeunes âgés de 12 à 21 ans**, avec une **toute légère majorité de garçons pour 54%** (24 garçons – 20 filles) et 45 âgés de plus de 21 ans, avec une part majoritaire de filles et mères (projet Parentalité), ainsi que 15 mineurs de moins de 11 ans.

L'année 2025 a été marquée par la **constance des accompagnements, entre 18 et 26 mensuels**, excepté juillet/août/décembre. L'été, légère baisse en raison des départs en vacances et de l'organisation de chantiers bénévoles, ainsi que les congés de l'éducatrice, seule en poste sur l'antenne. La hausse d'activité en décembre relève de sollicitations en individuel, groupes et partenaires, ainsi que la combinaison de 3 chantiers bénévoles, une action sur le milieu, des temps de soirées et dimanches et une forte affluence au local et en activités éducatives extérieures.



b. ACTIONS ET PROJETS

ACTIONS COLLECTIVES EDUCATIVES

2 actions collectives en dehors des 38 actions du projet Parentalité

20 jeunes (5-23 ans) et 7 mamans

Nature : accès à la culture et au théâtre

Enjeux éducatifs : ouverture vers l'extérieur en dehors de la ville, accès à la culture, mixité, intergénérationnel, activités de soirées offrant un rythme nouveau.

PROJETS SPECIFIQUES : CHANTIERS ET ACTIONS BENEVOLES

10 chantiers et actions bénévoles pouvant s'intégrer dans le projet parentalité

24 jeunes :  10  14

Agés de 11 à 23 ans, favorisant la transmission entre générations et entre pairs et la diversité en termes de mixité sociale. Moins de fluidité pour la mobilisation des 16-18 ans davantage parasités par les incertitudes de parcours que les 12-14 ans notamment garçons.

Nature : désherbage de massifs, nettoyage des parties communes en pied d'immeubles, participation aux actions bénévoles aux événements de quartier.

Principe : en contrepartie d'1/2 journée de travail bénévole, le coût financier pour les parents, lors d'une activité ludique à destination de leur adolescent est minoré. Ainsi, les adolescents participent à redonner du pouvoir d'achat au foyer.

Enjeux éducatifs : autre approche éducative pour travailler la citoyenneté, le rapport à l'argent, valoriser l'engagement du jeune et au sein de sa famille et ses compétences, renforcer le libre arbitre et l'esprit critique réduisant les insécurités et peurs, favoriser la mixité sociale et de genre.

MANIFESTATIONS DU QUARTIER

En 2025 moins de fluidité dans la mobilisation tant de celle des adultes que celle des jeunes de plus de 16 ans, dû à un contexte d'actualités anxiogènes et pessimistes, générant des incertitudes et limitant les perspectives. La régularité du soutien permet un regain de mobilisation mais nécessitent davantage de temps, de disponibilité et d'énergie dans le cadre de l'accompagnement éducatif.

Cuisine du monde

En partenariat avec l'école Jeanne BARRET sur le QPV.

Ayant pour but d'ouverture sociale et au monde au travers les spécialités culinaires.

Ce sont 6 jeunes filles 15-17 ans et 15 mamans mobilisées pour la confection de plats et pâtisseries orientales vendues au sein de l'école, ainsi que l'animation auprès des plus jeunes sur cette journée.

Objectif SPS : valoriser la transmission de compétences et l'engagement citoyen, assurer une visibilité du service et renforcer le partenariat, alimenter la cagnotte participative du voyage des Familles pour le SPS et apporter un financement d'action pour l'établissement scolaire.

Fête du quartier

Manifestation annuelle, permettant la rencontre des habitants, portée par la politique de la ville.

Ventes de produits culinaires confectionnés par 3 jeunes filles 16-18 ans et 3 mamans, au bénéfice de la cagnotte participation utilisée pour le voyage des familles.

Objectif SPS : rencontrer des familles et habitants, mobiliser et favoriser l'engagement, renforcer le travail en partenariat, favoriser la transmission intergénérationnelle, poursuivre l'alimentation de la cagnotte participative et responsabiliser chacun.

Marché de Noël « Joyeux Sapin »

Manifestation annuelle portée par la politique de la ville.

Tenue d'un stand par 8 jeunes filles de 16-23 ans et 8 mamans pour tatouages au henné et ventes de produits culinaires confectionnés en amont.

Objectif SPS : assurer une présence sur le quartier, mobiliser les jeunes et familles pour la cohésion sociale et la dynamique de quartier, poursuivre l'alimentation de la cagnotte participative, conforter le partenariat.

PARTENARIATS SPECIFIQUES

Au sein du territoire, les compétences de chacun sont valorisées et la complémentarité particulièrement mise en lumière pour une réponse pluridisciplinaire adaptée aux situations individuelles. Les différents acteurs entendent ce principe d'enrichissement collectif et l'implantation de l'éducatrice du SPS s'entretient au quotidien par un travail de proximité.

Etablissements scolaires

Collège ROME, lycée COURNOT

Sous convention ou hors convention, le partenariat est constant au travers d'un accompagnement se voulant complémentaire et concerté pour des situations individuelles.

Ecole Jeanne BARRET

Au titre d'action sur des manifestations de quartier, en renforcement du lien éducatif et scolaire entre l'établissement et les familles.

Enjeux éducatifs reposant sur :

- un relai éducatif et spécifique entre les établissements, les jeunes, les familles
- un accompagnement individuel renforcé et sur-mesure

Habitat 70

Fort partenariat notamment au titre des différents chantiers bénévoles, mais également concernant la vie du quartier.

Concernant les chantiers éducatifs bénévoles ou rémunérés :

- présence des agents techniques
- appui technique et transmission de compétences
- diversité et multiplicité des supports, y compris en extérieurs sur le quartier.

CMS

Partenariat conséquent au titre des accompagnements pour des situations individuelles.

Partenariat engagé au soutien des chantiers éducatifs bénévoles et rémunérés pour les supports au sein des locaux.

Conseil citoyen – Médiatrice sociale – Politique ville – Mairie

Sur le territoire, le travail étroit et particulièrement renforcé est constant avec les acteurs de la politique de la ville, les élus et salariés des institutions.

Les différentes actions sur le quartier, actions sur le milieu, sorties éducatives, supports aux chantiers éducatifs, appui technique de la ville, mise à disposition de matériel, mais également participation aux chantiers bénévoles et actions citoyennes relèvent d'échanges réguliers et renforcés entre le service et lesdits partenaires.

Mission Locale

ADV Compétences

Le travail partenarial s'opère au titre d'un accompagnement complémentaire pour des situations individuelles des jeunes concernant l'insertion et l'emploi.

Centre Social Cap Gray

Echanges réguliers quant à la vie du quartier, et présence sociale du SPS lors des événements organisés par le centre social.

France Services

Echanges réguliers concernant les situations individuelles.

Lien de proximité sur le quartier.

Engagement au titre des chantiers éducatifs du SPS.

J. DISPOSITIF DES COLOCATIONS SOLIDAIRES

En 2025, lancement de deux colocations solidaires portées par le service ; l'une en début d'année au Grand Grésil, l'autre en fin d'année au Montmarin, financées et soutenues par les services de l'Etat.

CONCEPT

- ✓ un appartement pour 3 colocataires avec chambres individuelles et espaces collectifs
- ✓ jeunes majeurs
- ✓ étudiants ou en situation de travail
- ✓ accompagnement éducatif et gestion locative par le service de prévention spécialisée
- ✓ colocations mixtes
- ✓ loyer de 50€ charges comprises pour le compte de l'AHSSEA locataire auprès d'Habitat 70
- ✓ en contrepartie d'actions bénévoles sur le quartier, à raison de 7h/mois

Quel Bénévolat ?

Aide aux devoirs collège et lycée

Encadrement activités de loisirs 5/12 ans

Aide aux animations association de femmes

Distribution alimentaire et vêtements avec association caritative

Participation à chaque événement organisé sur le quartier : tenue et encadrement de stands

Participation à des groupes de paroles sur divers thématiques avec la CPTS

Participation à divers forums : santé, solutions pour la jeunesse, métiers du santé-social, en accompagnant des groupes



4 3 (dont un départ remplacé)

Agés de 18 à 28 ans.

- ⇒ **154 heures en accompagnement éducatif**
- ⇒ **42 heures de gestion locative**
- ⇒ 4 conseils de la vie sociale.

Les jeunes peuvent rester dans la colocation tant qu'ils répondent aux critères d'admissions et qu'ils respectent les engagements.

Pas de difficultés particulières pour ces colocations. Nous constatons tout de même, que la présence de l'éducateur reste nécessaire pour veiller au bien-être des jeunes et du vivre ensemble.

Ces colocations permettent aux jeunes étudiants avec peu de ressources et à distance du domicile familial, de bénéficier d'un logement à faible coût de fonctionnement tout en ayant la possibilité de poursuivre leurs études sereinement en sachant pouvoir compter sur un accompagnement médico-social global.

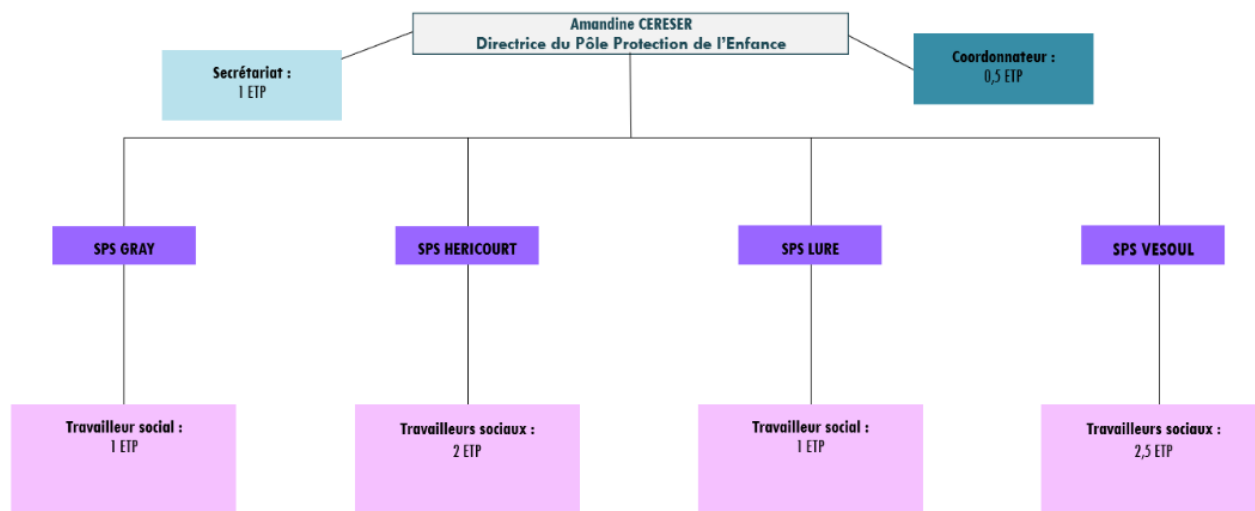
K. PROJET «santé mentale des jeunes en QPV»

Porté par le service, le projet mis en œuvre en deux étapes a vu le jour en 2025, financé et soutenu par les services de l'Etat.

Réalisé en premier lieu par un prestataire intervenant en tant que chargé de mission pour l'élaboration d'un diagnostic de terrain, l'étude a permis la réalisation d'entretiens individuels ou collectifs d'animateurs jeunesse et référents famille des centres sociaux, adultes relais, élus locaux et agents, représentants locaux des CPTS, personnels des établissements scolaires, missions locales, centres médico-sociaux, associations présentes sur les quartiers.

Le compte-rendu du diagnostic territorial permettra de dégager des thématiques de travail, et des pistes et orientations pour agir au titre de la santé mentale des jeunes dans les QPV.

4. Ressources humaines



A. FORMATIONS

Compétences psychosociales niv.1 et niv.2	4 professionnels
Webinaire «les comportements problématiques sexuels chez l'enfant»	2 professionnels
Colloque sur les politiques publiques en faveur des jeunes	8 professionnels
Dispositif d'accompagnement des jeunes : «Quelles solutions pour la jeunesse ?»	4 professionnels
Prise en charge des enfants victimes de harcèlement scolaire	1 professionnel
Formation de base en addictologie	1 professionnel
PSSM (premiers secours en santé mentale) module jeunes	5 professionnels
Journées nationales de la prévention spécialisée CNLAPS – Jeunesse et territoire : prévenir pour réussir ensemble	2 professionnels
Formation incendie	5 professionnels
Formation syndicale	1 professionnel
Formation «ambassadeur tabac» CPTS	3 professionnels
La fonction coordination et animation dans une équipe : le management sans lien hiérarchique	1 professionnel
Rencontres régionales «lutter contre les discriminations par l'éducation à la citoyenneté mondiale»	1 professionnel
VAE moniteur-éducateur	1 professionnel
Violences intrafamiliales	1 professionnel

B. MOUVEMENT DU PERSONNEL

- Embauche : aucune embauche en 2025
- Départ en 2025 : au 30/09/2025 d'1 professionnel.

5. Dynamique d'amélioration continue

➤ **L'évaluation externe**, réalisée les 21 et 22 novembre 2024 a marqué un tournant pour le SPS. Elle a posé les jalons d'une dynamique d'amélioration continue, en mettant en évidence de véritables atouts du service et les axes de progrès à développer.

L'expertise connue et reconnue du service de prévention spécialisée a pu être confirmée quant à la qualité de la prise en charge des jeunes, par le souci du respect de leurs droits en lien avec les principes fondamentaux de la prévention spécialisée (cotation 3/4 au chapitre 1), et au titre de la co-construction et la personnalisation du projet d'accompagnement. Il a été mentionné une attention toute particulière à toute forme de bienveillance, d'expression du jeune dans son besoin, son envie, et dans le fait de garantir sa participation dans la construction de son projet et dans la réponse à sa demande ou au besoin repéré par l'équipe. La multitude de supports éducatifs, d'actions collectives, de projets subventionnés, relatives à l'ensemble des enjeux d'accompagnement a pu être valorisée.

L'axe d'amélioration principal reposait sur les écueils en termes de traçabilité de l'ensemble du travail mené. Le logiciel TRAJECT déployé récemment a fait l'objet en 2025 d'un accompagnement poussé et d'un suivi rigoureux quant à son alimentation par les éducateurs. L'outil permet à la fois de donner lisibilité au parcours du jeune, de valoriser l'ensemble des accompagnements menés en partenariat. Des instances de réflexions et d'élaboration devront permettre d'apporter une réponse aux axes de progrès en lien avec certaines thématiques d'accompagnement, de même que devra être renforcée la démarche de sensibilisation et de formation des professionnels en lien avec les questionnements éthiques. En outre, procédures et processus devront être davantage exploités pour permettre de valoriser l'existant.

➤ Le **développement des compétences** constitue un autre axe majeur avec notamment la mise en place, en 2025, de formations collectives au sein du service et en interservices du pôle. Au sein du SPS, les spécificités d'intervention ont pu être abordées au travers d'une formation dispensée par un organisme dédié à la prévention spécialisée, permettant d'accompagner l'équipe face aux changements de public, de diagnostic territorial. Les formations interservices ont permis de renforcer une dynamique collective résultant de problématiques partagées, tout en favorisant l'ouverture entre professionnels et leurs pratiques spécifiques.

➤ Les **cinq groupes de travail transversaux au pôle protection de l'enfance** ont vu le jour en 2025. Coanimés par des binômes/trinômes cadres, à raison de plusieurs séances, leur contenu émanait des travaux partagés en tables rondes par l'ensemble des salariés du pôle lors de la réunion générale et leur composition relevant de volontariat en pluridisciplinaire. Au titre des thématiques : > les écrits, > les actions collectives, > l'urgence en protection de l'enfance et les listes d'attente, > le travail interservices, la communication interne et externe, ainsi que > la place de la famille et la notion de parcours.

Ainsi, ces différents éléments viennent impulser un mouvement durable d'amélioration continue, garantissant un accompagnement plus qualitatif, plus structuré et plus adapté aux besoins du public et du territoire d'intervention.

6. Conclusion et perspectives 2026

Par nature, l'intervention du service diffère au sein des différents quartiers compte tenu des spécificités territoriales relatives au public, à la dynamique partenariale, ainsi qu'à la constitution de l'équipe.

Cependant, tous sites confondus, l'activité demeure soutenue, et doit continuellement assurer la combinaison d'actions éducatives relevant à la fois des besoins de site, ainsi que d'actions inter-sites, mais également de la mise en œuvre des projets phares subventionnés qui sont à déployer par territoire et dans la dimension de service.

2025 a permis de renforcer l'ancrage territorial au sein des quartiers. Des partenariats se sont créés, d'autres se sont renforcés. Ils sont le symbole de l'expertise des professionnels et de la présence sociale et d'intervention sur le terrain, auprès des jeunes, des familles, et des différents acteurs incontournables.

Ces orientations sont à maintenir pour 2026, et à enrichir.

Les antennes de LURE et HERICOURT devront mettre en place davantage d'actions éducatives collectives, développer les partenariats naissant avec les centres sociaux, les établissements scolaires, développer des

partenariats nouveaux avec les CPTS principalement, et maintenir ceux existants principalement avec la MILO pour HERICOURT et les FRANCAS pour LURE.

L'antenne et siège de VESOUL devra maintenir la diversité et la multiplicité des actions éducatives collectives, ainsi que poursuivre les actions partenariales existantes ou récemment renforcées avec les différents partenaires, notamment établissements scolaires, MILO, CPTS et centre social.

L'antenne de GRAY devra poursuivre la démarche active relative aux actions bénévoles et mobilisation de nouveaux partenaires telles que CPTS.

Pour toutes les antennes, le rajeunissement du public et la mixité de genre seront des enjeux majeurs à maintenir ou développer.

Le dispositif de colocations solidaires se poursuivra au titre d'une 2^{ème} colocation, pour un total de 6 jeunes bénéficiaires sur l'ensemble du dispositif.

Le projet santé mentale des jeunes en QPV verra son bilan définitif déposé et présenté aux partenaires et élus pour une mise en œuvre opérationnelle courant 2026.

La dynamique intersites sera poursuivie avec ferveur, pour permettre de conforter l'esprit d'équipe au sein d'un service géographiquement éclaté. Les actions subventionnées permettront de confirmer la solidité de l'équipe au travers des projets construits par les professionnels en réponse aux besoins des jeunes.

La rigueur quant à l'alimentation et le suivi du logiciel TRAJECT, gage de traçabilité et d'analyse quantitative et qualitative de l'accompagnement et des pratiques sera à maintenir et s'accompagnera d'une démarche d'amélioration globale quant aux axes d'évolution posés par l'évaluation externe.

Y. MORAND

Secrétaire de Direction

A. CERESER

Directrice de Pôle Protection de l'Enfance

M.FIGUEIREDO

Coordonnateur d'équipe

L'ensemble de l'équipe éducative